



N°28/2023

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 18 septembre 2023

Date la convocation du Conseil municipal : 14 septembre 2023

Nombre de conseillers municipaux : 12

Maire:

Christine BLANC

Secrétaire élu : Pierre-Luc CHATAIGNON

Présents:

Christine BLANC – Valérie MAYOR - Valérie LOUBET - Emelyne ETIENNE - Kévin FAVRE - Nicolas BUGNOT - Pierre-Luc CHATAIGNON - Séverine VIRLOUVET -

Absents excusés :

Norbert GILBRIN donne pouvoir à Valérie MAYOR - Christophe ETIENNE-

AUGUSTIN donne pouvoir à Kévin FAVRE

Absents :

Loïc NORMANT - Johann BRESSON -

Objet:

CESSION TERRAIN COMMUNAL SITUE A LEAZ MODIFICATION DE LA DELIBERATION 27/2017

Madame la Maire

VU la délibération 27/2017 du 29 mai 2017 relative à la cession de 94 m² de la parcelle B3 CONSIDERANT que la délibération 27/2017 indique la cession de 94 m² de la parcelle B3 au lieudit « sous la Fontaine » à Monsieur Paulo TORRES DOS SANTOS et à Madame Ana-Paula BERNARDES CONSIDERANT que la parcelle B3 a bien été divisée et que la parcelle de 94m² à céder à Madame Ana-Paula BERNARDES est numérotée B924

Madame la Maire explique au conseil municipal la nécessité de modifier la délibération 27/2017, pour cession de la parcelle B924, uniquement à Madame Ana-Paula BERNARDES.

Le conseil, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité :

- ACCEPTE de vendre à l'euro symbolique, la parcelle communale cadastrée B924 au lieudit « sous la fontaine » à Madame Ana-Paula BERNARDES.
- PRECISE que cette vente de terrain sera consignée dans un acte notarié et qu'une copie de la présente y sera annexée,
- DIT que les frais de notaire et autres frais annexes sont à la charge du demandeur,
- AUTORISE Madame la Maire à signer tous les documents nécessaires à cette cession de terrain.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

Christine BLANC